

# LA LETTRE



Communauté de communes



## DES

# COUZANAIS



Bulletin d'information de la commune de SAIL-SOUS-COUZAN  
<http://www.sail-sous-couzan.com>

Novembre 2016 – N° 26

**Mesdames, Messieurs, chers Couzanais,**

La mise en œuvre du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale dans la Loire entraînera la création de la nouvelle Communauté d'Agglomération Forézienne à laquelle nous serons rattachés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et composée de 130 conseillers communautaires, représentant les 88 communes. Le nouvel exécutif devra être installé le 27 janvier 2017, au plus tard, lors de la première réunion du nouveau conseil communautaire.

**Les compétences obligatoires de la nouvelle agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :** le développement économique ; l'aménagement de l'espace communautaire ; l'équilibre social de l'habitat ; la politique de la ville ; l'entretien et la gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage ; la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :** la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

**Et au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :** l'assainissement et l'eau (compétence assainissement déjà exercée par Loire-Foréz).

Les compétences optionnelles et supplémentaires concernées et exercées par la nouvelle agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 seront la voirie d'intérêt communautaire; la protection et la mise en valeur de l'environnement; la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs; l'action sociale d'intérêt communautaire; l'assainissement; la création et la gestion des maisons de services au public; l'éclairage public; le tourisme; la fourrière pour animaux; le très haut débit; la création et la gestion de crématoriums; le service incendie (SDIS); le développement de la politique culturelle, sportive, et de loisirs; les actions en faveur des soins de santé; les actions de développement touristique.

Pour les agents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) fusionnés, il est prévu le transfert de l'ensemble des agents qui relèvent de la nouvelle agglomération dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les leurs.

Différentes réunions des bureaux conjoints des 4 EPCI ont été nécessaires afin de proposer et d'adopter une méthode de travail, d'affirmer des valeurs à partager pour travailler ensemble, de constituer un comité de pilotage composé de 22 membres et de groupes thématiques sur l'ensemble des champs à étudier, de faire des retours des groupes thématiques et d'établir des principes de gouvernance avec en appui une mission d'assistance, une étude détaillée des incidences financières et fiscales de la fusion et un lancement à venir d'une mission d'assistance spécifique sur la communication (interne et externe).

Les conditions de la réussite indispensables au succès de la fusion reposent sur la volonté :

- de partager un projet de territoire,
- de préserver les logiques communautaires mises en œuvre sur nos territoires jusqu'à présent en harmonisant les compétences,
- d'assurer la continuité des projets engagés aujourd'hui à travers un plan pluriannuel d'investissements,
- de viser une solidarité financière permettant d'assurer une trajectoire viable des collectivités qui se traduira par l'élaboration d'outils,
- de construire une nouvelle gouvernance permettant d'impliquer les communes dans les dossiers et les choix stratégiques de l'agglomération, ainsi qu'un dialogue permanent avec les élus municipaux,
- d'être au plus près des communes et des citoyens avec une territorialisation de l'organisation permettant une déconcentration des services de l'agglomération sur le territoire,
- d'affirmer la nouvelle identité de cette nouvelle agglomération.

La territorialisation et la sectorisation souhaitées remplissent un double enjeu avec tout d'abord une gouvernance adaptée au territoire en affirmant le rôle des 6 conférences de secteur et de la conférence des maires, espaces de dialogue, de coordination, de prise en compte des attentes des communes mais également des enjeux intercommunaux et en tenant compte, pour la définition des 6 secteurs, de principes de dialogue : un référent par secteur, un nombre raisonnable de communes, un périmètre faisant écho à une logique territoriale; et ensuite une organisation administrative et opérationnelle répondant à cette ambition en créant 3 pôles territorialisés avec une organisation de proximité pour répondre le mieux possible aux missions de service public.

Le siège actuel de notre Communauté de Communes du Pays d'Astrée restera donc ouvert au public.

Voilà dans quel esprit constructif nous travaillons depuis de nombreux mois, mais la tâche est encore grande et sera longue.

**Le maire, Ludovic Buisson.**

Tous les comptes-rendus du Conseil Municipal sont disponibles en intégralité en mairie mais aussi sur le site internet de la commune [www.sail-sous-couzan.com](http://www.sail-sous-couzan.com)

**Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques.**

### Conseil municipal du 29 mars 2016

#### Taux des impôts locaux 2016

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour 2016.

#### Eau et assainissement - Tarifs 2016

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs d'eau et d'assainissement pour l'année 2016.

### Conseil municipal du 24 mai 2016

#### Transport Scolaire – RPI SAIL-SOUS-COUZAN/LEIGNEUX

La somme de 50 € par enfant sera remboursée aux familles résidant à Sail-sous-Couzan.

#### Cantine municipale – Garderie périscolaire - Tarifs communaux 2016-2017

Le prix du repas à la cantine est fixé à 2.85€, pour les enfants de l'école et à 4.60€ pour les enseignants.

Tarifs garderie :

Nombre d'enfants	Durée 1H	Durée 30 min	Durée 15 min
1	2,10 €	1,05 €	0,50 €
2			
QF < 750€	1,80 €	0,90 €	0,45 €
QF < 600€	1,45 €	0,75 €	0,35 €
3 et +			
QF < 750€	1,45 €	0,75 €	0,35 €
QF < 600€	1,20 €	0,60 €	0,30 €

#### Schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la fusion envisagée et regrette que le Forez soit découpé en deux entités distinctes et ne soit pas un Forez Uni et Unique.

#### Travaux Route de St Just RD 97 - Projet d'Aménagement de Voirie et réfection de Réseaux

La Préfecture a accordé une subvention de 62 655 €, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a attribué une aide financière de 81 966.50 €, et le Conseil Départemental a octroyé une subvention de 80 000 €.

Il est nécessaire de faire appel à un maître d'œuvre. Le CM valide la proposition du Bureau d'Etude F2i avec l'application d'un taux de 3.25 % appliqué au montant des travaux ressortant des Etudes de Projet.

#### Restauration église St-André -Travaux intérieurs : chœur, croisée, transept

Le CM valide la tranche de travaux : Chœur – Croisée – Transept pour un montant de 220 785.58 € HT et sollicite une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Départemental.

### Conseil municipal du 5 septembre 2016

#### Rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif 2015

Le CM adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune, décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération et décide de mettre en ligne le rapport validé sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

#### Renouvellement du recrutement d'un agent non titulaire

Le CM valide le recrutement d'un agent non titulaire pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité.

#### Eglise St-André - travaux

Le CM approuve le dépôt de demande d'autorisation de travaux concernant la restauration du maître-autel en bois doré de l'église St André. Celle-ci va être transmise à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour instruction.

### **Restructuration de la mairie et du centre culturel**

La commune a fait appel aux architectes J. Thevenon et E. Cremonese pour travailler sur un projet de restructuration de ces bâtiments. Le CM valide l'estimation avant-projet d'un montant total de 524 044.50 € HT et sollicite des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de l'Etat au titre de la DETR et du Fonds d'investissement Public Local.

### **Travaux – Résidence pour personnes âgées « le colombier »**

Le CM valide le devis de la SARL ROBERT d'un montant de 3 190 € HT concernant l'installation de mitigeurs de douche thermostatiques dans chaque cabine de douche.

### **Travaux – restaurant « Les Sires de Sémur »**

Le CM approuve le devis de l'Entreprise Yves GAYRAUD pour un montant de 2 446 € HT concernant l'installation de gainage inox des ventilations, et le devis de 1 350 € HT pour le remplacement de la ventilation générale des wc, salles de bains et salle à manger.

### **Achat d'un mobile home pour le camping**

La commission « camping » réfléchit depuis quelques mois, à l'acquisition d'un mobile home. Après plusieurs visites, elle propose l'acquisition du mobile home de M. MICHEL JL pour un montant de 4 800 €.

Ce mobile home est en excellent état et correspond tout à fait aux attentes des élus.



### **Rencontre avec Morgan**

Après Aimé Jacquet en 1998, un jeune couzanais est lui aussi devenu champion du monde en 2016.

**En quelques lignes présentes-toi.** Morgan Guillermin, né le 16 avril 1985, j'ai fait mes études au collège de Boën puis au lycée de Montbrison c'est là que j'ai découvert le monocycle en participant aux activités UNSS.

**Alors qu'il est plus facile de faire du vélo avec deux roues tu as choisi d'en faire avec une seule, pourquoi ?** Au début je prenais un plaisir à m'amuser seul ou avec des copains. Un peu plus tard j'ai commencé à faire des compétitions.

**Quelles sont les formes de compétitions ?** Course de vitesse type athlétisme 100m, 200m, 400 m, endurance, cross, gymkhana, monocycle basket.

En 2016 j'ai participé au championnat du monde en Espagne avec le titre de Champion du monde.

**Après ton titre, quelles sont tes objectifs ?** Pourquoi pas participer aux jeux olympiques ! Si je peux, participer en 2018 au championnat du monde en Corée du sud, pour cela je compte sur les sponsors.

**Et tes projets pour l'avenir ?**

Pouvoir encadrer et faire découvrir le monocycle dans les écoles du RPI. Pour le moment je donne des cours à la MJC de Boën et à Montrond les Bains pour les T.A.P.S

Renseignements :

M.J.C Boën : **06.59.82.59.92**

Merci à Morgan pour sa bonne humeur et sa gentillesse.



## BRASSERIE la CANAILLE

### Rencontre avec Grégory Pardon et Marion Hodin



#### Couzanais d'adoption, aujourd'hui Couzanais de Cœur

**En quelques lignes présentez-vous ?** Marion est originaire de Boën et moi de Trévoux dans l'Ain. Nous nous sommes rencontrés il y a quelques années et nous avons 2 petits garçons. Nous habitons à St just en Bas mais avons toujours voulu que notre activité soit implantée à Sail, là où nous avons de nombreux amis.

**Pourquoi une brasserie ?** Le projet de créer la brasserie est venu tardivement. A la base, je suis électricien industriel, j'ai travaillé près de 10 ans dans ce milieu. En 2011, avec des amis, nous avons visité une brasserie artisanale en Ardèche et c'est à partir de ce moment que j'ai voulu me lancer dans ce projet. J'ai donc fait un stage à la brasserie du Ninkasy à Lyon, j'ai réalisé un diplôme universitaire à la Rochelle et j'ai finalement créé mon entreprise en novembre 2012. Petit à petit, les choses se sont mises en place et j'ai vite été à l'étroit dans mes premiers locaux route de St Georges. En août dernier nous avons investi nos nouveaux locaux dans les anciens de la source Gatier/Julien, montée des curistes.

**Quelles sont les personnes qui fréquentent votre établissement ?** C'est très variable. Nous avons bien entendu beaucoup des gens de Sail, mais aussi une clientèle qui vient de plus loin : des touristes de passage, des personnes du Pays d'Astrée, des amateurs de bière ... Bref, la diversité des personnes qui fréquente la brasserie est intéressante. Les jours de concerts, là aussi le public est très varié. Nous voulons que la brasserie soit un lieu qui vive et qui accueille tous les publics.

**Bilan depuis l'ouverture ?** Plus que positif ! Nous ne regrettons pas de nous être lancés dans cette aventure même si ce n'est pas tous les jours faciles. Notre production augmente peu à peu, nous avons de plus en plus de clients, ... Bref, nous sommes contents.

**Horaires d'ouverture ?** La brasserie (vente directe et bar) est ouverte :

**Vendredi : 10h00 / 12h00 – 16h00, Samedi : 16h00 / 21h00**

**Avez-vous des nouveaux projets ?** Il faut sans cesse avoir de nouveaux projets pour ne pas s'endormir ! Bien entendu, travailler sur des nouvelles recettes de bières. Marion développe des ateliers "initiation à la dégustation de bière". Pour ma part, j'ai en projet de faire de la limonade artisanale, ce qui me tient à cœur puisque nous sommes dans les anciens locaux d'une source d'eau gazeuse, ça serait un joli clin d'œil.



## des écoles RPI Leigneux/Sail

Les projets pour l'année 2016/2017 :

- 12 novembre	: soirée boudin	(pré-vente au préalable)
- 3 et 17 décembre	: vente de sapins	(pré-vente au préalable)
- 14 janvier 2016	: belote à Leigneux	
- 28 février	: carnaval	
- 17 février	: vente de pizzas	(pré-vente au préalable)
- 5 mars	: loto	(pré-vente au préalable)
- 19 mai	: vente de plants	(pré-vente au préalable)

La nouvelle équipe pour l'année 2016/2017 :



Co-présidentes : Mmes ELISO et BECKER

Co-trésorières : Mmes TOINON et ZENIA  
Co-secrétaires : Mme COTTANCIN et M. DEMONCHY

En plus des membres du bureau, l'association est désormais constituée des membres suivants :

CARTON Kévin, CHAPTUT Sandrine, GORAND Jenny, GUILLOT Sandrine, LE TENO Vanessa, MAS Charlotte, MOLLON Corinne, MOLLON Stéphane, MONACHON Florence, MONNET Emilie, RONDIER Lauriane,

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

L'équipe du Sou des Ecoles invite tous les parents qui le désirent à venir la rejoindre soit en devenant membre soit en apportant leur aide lors des manifestations proposées.

[soudecoles.rpi.leigneux.sail@gmail.com](mailto:soudecoles.rpi.leigneux.sail@gmail.com)

### Travaux communaux

Pour éviter l'entretien et le développement de la végétation, les espaces entre les tombes ont été bétonnés par les employés de la commune.

A partir de l'année 2017 la commune ne sera plus autorisée à utiliser du désherbant.

Les neuf captages d'eau potables ont été nettoyés par les trois employés de la commune.

La chaudière du foot, vétuste, a été remplacée.

La distribution des poubelles jaunes sur la commune est terminée. Les retardataires devront prendre contact avec la Communauté de Communes Pays d'Astrée ainsi que pour tout problème de déchets ménagers : 04.77.24.24.08. De nombreuses réparations ont été réalisées sur la colonne d'adduction entre St-Just et Sail.



### AS COUZAN

Mercredi 14 septembre avait lieu le 1er entraînement 100% féminines. Complétées par 4 « sénières » du club des Monts du Forez, une quinzaine de filles de 10 à 30 ans ont répondu présent.

Issues d'une zone géographique relativement large (plaine et montagnes foréziennes), elles semblaient enchantées et se sont données RDV les semaines prochaines pour remettre ça. Et ce ne sont pas les pluies orageuses qui ont altéré l'ambiance chaleureuse et studieuse. Bref, une réelle satisfaction...

Toutes les filles de 10 à 77 ans intéressées pour se dépenser et progresser balle au pied, quel que soit leur niveau de départ, sont les bienvenues tous les mercredis à 18h30 à Sail-sous-Couzan.

Celles qui le souhaitent, ont en plus la possibilité de s'entraîner une 2e fois dans la semaine avec les garçons de la catégorie de leur choix... Les filles de 5 à 9 ans s'entraînent le mercredi à 15h30 avec les garçons de leur âge...

Retrouvez tous les horaires d'entraînement sur : <http://ascouzan.free.fr>

**Pour le plaisir de progresser ensemble !**

Contact : Luc THOMAS (06.72.88.90.22).



## Comité des fêtes

La brocante du dernier week-end de juin connaît un succès grandissant. Le Comité des fêtes a innové cette année avec une buvette mobile conduite par Isabelle et Angélique pour ravitailler les exposants.

La fête patronale, sur la place du village, avait pour thème le Mexique. Le groupe « la Riplette de Cadix » et le taureau mécanique ont, malgré la chaleur, attiré du monde.

Le Comité des fêtes remercie les associations de leur participation aux jeux du dimanche après-midi et donne rendez-vous aux pompiers pour leur traditionnel concours de pétanque, aux forains, aux habitants de Sail et à toutes les bonnes volontés pour l'édition 2017.

La marche du téléthon aura lieu le 11 décembre, nous avons besoin de volontaires, vous êtes tous les bienvenus !

## Réponses au jeu « les écoliers de 1958 »

1- Renée Deveaux	20-Favergeon
2- Daniel Vicard	21-Georges Vignon
3-Jean-François Roux	22-Jean-Claude Charles
4-Christiane Jacquemond	23-Christiane Guillot
5-Bernard Maisonhaute	24-Irène Regeffe
6-Michèle Hillebrand	25-Combes
7-Annie Taillandier	26-Nicole Durris
8-Josiane Bonfils	27-Christiane Laurent
9-Elisabeth Tillol	28-François Laurent
10-Bernard Dauphin	29-Marie-Jo Regeffe
11-Guy Laveille	30-Christine Deveaux
12-Jean-François Reboux	31-Dominique Dauphin
13-Adrien Georges	32-Fabienne Dubien
14-Agnès Duthey	33-Patrick Escoffier
15-Pierre Dubien	34-Delbegue
16-Marie-Claude Morent	35-Favergeon
17-Joël Fanget	36- Annie Prévost
18-Viviane Berthet	37-Mireille Tillol
19-Martine Berthet	38-Anne-Marie Laurent



## Quelques dates à retenir...

Le 12 novembre : ..... Soirée boudin au centre culturel (Sou des écoles).

Le 19 novembre : ..... Exposition au centre culturel (Découverte des talents).

Le 8 décembre : ..... Illuminations dans le village (Les pompiers, le Comité des Fêtes et les Sires de Sémur).

Le 11 décembre : ..... Marche du Téléthon (Comité des Fêtes).

Le 17 décembre : ..... Concours de belote au centre (AS Couzan).

Le 6 janvier : ..... Vœux du Maire.

Le 14 janvier : ..... Concours de belote à la salle des fêtes de Leigneux (Sou des écoles)

Le 4 février : ..... Soirée dansante choucroute à la salle des fêtes de Leigneux (AS Couzan).

Le 28 février : ..... Carnaval de l'école.

Le 5 mars : ..... Loto du Sou des écoles, au centre.

Le 9 avril : ..... Journée tripes (La Chasse).



## Etat civil

<u>Naissances :</u>	GEORGES Lylou FUCHET DE SA Dylan	Juin 2016 Octobre 2016
<u>Mariage :</u>	VANTHOMME Coralie et CLEMENT Fabien PEYRACHE Géraldine et CHAPTUT Alain DEBRAIZE Laure et CHARLES Sébastien THIEVENT Sophie et JANUEL Alexandre	Juin 2016 Juillet 2016 Juillet 2016 Septembre 2016
<u>Décès :</u>	CHAMBAS Henri THOMAS Pierre ROLLAND Paul BARRET Francine GILBERTAT Marie WALLART Christine GAURAND René THOMAS Bernard LAVEILLE Denis	Mai 2016 Juin 2016 Juin 2016 Juin 2016 Juin 2016 Juillet 2016 Août 2016 Septembre 2016 Novembre 2016